



Association Amicale de Défense des Locataires

du 3 rue Henri Ribière 75019 PARIS

Association régie par la loi de 1091 – NRA W751237451

mèl : aadloc@free.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC PARIS-HABITAT

Le mercredi 22 janvier 2020

- :- :- :- :- :- :- :-

Etaient présents :

Pour PARIS-HABITAT : Mme LAURORE, Mme EL AZZOUZI, Mme VICTOR

Pour A.A.D.LOC. : Mme TAIEB, Mr POLICHOUK

Après les traditionnels échanges de vœux, nous avons évoqué les points suivants :

PLAQUE DE NUMÉRO D'IMMEUBLE : Après plusieurs tentatives malencontreuses, une plaque conforme à la réglementation a été posée sur la grille, à côté de la porte d'entrée. Nos visiteurs auront moins de mal à nous trouver. Nous avons aussi, il y a un an, demandé à la mairie de faire poser une plaque de nom de rue à l'angle au-dessus de l'ex-café re-bazar. On nous l'a promise pour la fin des travaux sur la place. Les travaux sont terminés la plaque reste absente.

GÉRANTE : À compter du 1^{er} février notre gérante sera Madame EL AYEB. Madame EL AZZOUZY qui était notre gérante depuis le 1^{er} octobre se voit appelée à d'autres fonctions. Adresse mail de Mme EL AYEB : nawel.elayeb@parishabitat.fr

MÉNAGE LE W-E : Paris-Habitat a changé de doctrine et donc une prestation complémentaire de nettoyage sommaire du sol des halls et des ascenseurs les samedis et dimanches est donc possible. Un devis a été demandé. Dès que nous l'aurons, nous vous soumettrons la proposition ainsi que le coût supplémentaire à envisager.

VIDE-ORDURES : Les travaux doivent démarrer la semaine du 3 février. 6 ou 7 locataires doivent être impactés. Paris-Habitat prendra contact directement avec eux. Nous leur recommandons vivement de prendre des photos des pièces concernées avant le début de ces travaux. A priori, ces travaux ne devraient pas impacter les parties communes.

RÉFECTION DES PARTIES COMMUNES : La remise en état complète des parties communes est confirmée et devrait être terminée avant les vacances. Nous sommes néanmoins tombés d'accord sur le fait qu'il faut attendre que l'intervention sur les vide-ordures soit terminée. Nous avons insisté à nouveau sur l'état des sols et le fait que les menuiseries des gaines techniques doivent être remises en état avant tous autres travaux.

CHARGES 2018 : Le remboursement du trop-perçu au titre des charges 2018 ne fera pas l'objet d'une ligne séparée sur la prochaine régularisation, mais interviendra par diminution sur chaque poste. Nous y reviendrons le moment venu.

LUTTE ANTI CAFARDS : Les travaux sur les vide-ordures devaient avoir un impact positif mais ne résoudre probablement pas tout. Paris-Habitat devrait probablement faire preuve d'une pédagogie un peu plus incitative à l'égard des 30 % de récalcitrants qui négligent de donner accès à leur logement ou pire, le refusent catégoriquement. Comme on ne peut espérer lutter efficacement contre ces parasites que si tous les locaux sont traités, un tel refus est contraire aux droits des autres locataires et donc inacceptable. De plus cela constitue un manquement aux obligations du locataire.

ASSERMENTATION :

Madame LAUORE nous informe qu'un nombre croissant d'agents sont désormais assermentés et peuvent verbaliser et sanctionner toutes les infractions au règlement tels que sacs poubelles jetés à terre, dépôt d'objets, poussettes ou autres dans les couloirs ou les gaines techniques, etc etc...

DÉPÔTS DANS LE HALL, ENCOMBREMENT DES GAINES TECHNIQUES :
cf ci-dessus

SÉCURITÉ

Paris-Habitat étudie la possibilité de fermer la porte entre le local à vélos et les caves, qui permet d'accéder à l'immeuble.

Paris-Habitat a renforcé les rondes systématiques du G.P.I.S. dans l'immeuble et rappelle que le G.P.I.S. répond aux appels entre 17h30 et 4h30 et qu'il faut systématiquement l'appeler pour toute intrusion, squat, ou autres nuisances pendant ces heures.

NUISANCES EXTÉRIEURES :

Nous constatons presque quotidiennement que des sacs poubelles sont déposés sur le trottoir, près de la corbeille de rue, juste devant le jardin. Ce dépôt sauvage, outre le côté nauséabond a pour conséquence d'attirer les rats qui pullulent dans le jardin, de les nourrir et ainsi de les aider à croître et multiplier. Toute indication sur l'identité de l'auteur de ces dépôts sauvages sera la bienvenue. (Le budget de notre association ne permet toutefois pas de promettre une récompense)

ÉCLAIRAGE ALLÉE

L'éclairage de l'allée dans la cour ne fonctionne pas. Madame EL AZZOUZI nous a promis qu'il serait remis en fonction au plus tard ce vendredi.

DERNIÈRE MINUTE :

Notre gardien, Mr BERARD est absent jusqu'au 31 janvier. Il est remplacé par M. BOUAOUN qui sera sur place de 10h00 à 12h00 et de 15h15 à 17h15. Et restera joignable par téléphone de 8h00 à 12h00 et de 15h15 à 19h15.

PROCHAINE RÉUNION : La date n'a pas été fixée. Elle aura lieu probablement en avril.